

Communiqué de Presse du SE-Unsa

Changement de département des enseignants du 1er degré :

Résultats durs et implacables

Durs, implacables, les résultats des permutations informatisées sont tombés. Un 1^{er} décryptage, préoccupant, peut déjà être livré : il n'a jamais été aussi difficile de changer de département. Alors que les conditions de travail se détériorent et que les carrières s'allongent, le droit à mobilité, lui, se dégrade.

Seuls 24,62 % des 17 298 candidats ont obtenu satisfaction. C'est un taux qui ne cesse de chuter depuis trois ans avec, respectivement, 37,08 % puis 29,19 % pour 2010 et 2011. Que ce soit pour les rapprochements de conjoints ou les personnels en situation de handicap, le même constat amer se reproduit.

Concernant les rapprochements de conjoints, depuis 2010, le taux est passé de 65,30% à 53,19 % pour descendre à 47,10 % cette année.

Les personnels en situation de handicap, de la même façon, voient leurs chances de muter diminuer malgré la bonification exceptionnelle de 500 points. 37 personnes se retrouvent ainsi cette année sans mutation.

Dès demain, le SE-Unsa rencontrera le ministère pour dénoncer ce blocage de la mobilité géographique qui plonge les enseignants des écoles et leurs familles dans le désespoir de voir leur projet de vie se réaliser un jour.

Paris, le 12 mars 2012

Christian Chevalier

Secrétaire Général

Contact Presse : Brigitte Biardoux

01 44 39 23 93